

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Elaboration de stratégie de développement des territoires et des destinations dans le domaine du tourisme
- Conduite et gestion de projet touristique
- Communication et promotion des territoires
- Valorisation des patrimoines et/ou gestion de sites ou équipements structurants culturels
- Expertise et conseil en ingénierie de développement touristique
- Coordination des actions de développement touristique
- Construction et développement de supports d'information et d'outils d'aide à la décision
- Direction de service ou d'établissement accueillant des touristes dans l'hébergement, la restauration, l'événementiel
- Direction d'organisations et de lieux touristiques
- Communication et promotion d'organisations (publiques/privées) et de lieux touristiques
- Conception de produits touristiques

2. Référentiel de compétences

- Concevoir et organiser des projets touristiques, hôteliers et de restauration
 - Manager, gérer et piloter des structures touristiques, hôtelières et de restauration
 - Créer des entreprises et innover dans les organisations et les lieux touristiques
 - Concevoir et déployer des stratégies marketing
 - Concevoir et mettre en œuvre des plans de communication et d'actions commerciales après analyse des marchés
 - Développer des outils ou applications d'aide à la décision
 - Utiliser et alimenter des systèmes d'information touristique, hôtelière et de restauration
 - Mettre en place un projet de développement touristique pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités
 - Déterminer et mener des actions de promotion et de communication touristique
 - Coordonner et animer les actions de développement touristique local ou régional
 - Mener des actions de conseil et d'expertise en ingénierie
 - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de recherche d'informations
 - Elaborer et mettre en œuvre des politiques de Revenue Management
 - Elaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion de la qualité
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MASTER – TOURISME

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.